#### PROGRAMME DE LA JOURNEE DE FORMATION



## **Objectifs**

- ◆ Acquérir une méthode de diagnostic
- Identifier des indicateurs fiables permettant la prise de décision
- ◆ Constituer et entretenir une pharmacie d'élevage adaptée à ses besoins



### **Programme**

#### Objectifs 1 et 2 :

- ♦ Observation d'un animal (Prise de température, laine, onglons, appareil cardio-respiratoire, appareil digestif, appareil génito-urinaire ...)
- Observation du troupeau (Comportement général, rumination, aspect de fèces ...)
- Reconnaissance d'un caprin malade d'un caprin en bonne santé
- ♦ Autopsie d'un animal mort
- Factures : réparer soi-même ou transférer à un vétérinaire
- Plaies : prise en charge des plaies bégnines

#### Objectif 3:

- Principes réglementaires : ordonnances, registre sanitaire, etc.
- Eléments de base sur les principaux médicaments



### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en pratiques



#### Modalités d'évaluation

Les objectifs seront évalués lors des mises en pratiques

# **MODALITÉS PRATIQUES**

Horaires: Horaires: 9 h - 17 h (pause-repas de 12h30 à 13h30)

Lieu: La chèvrerie de vesonne, route de Montmin, 74210 FAVERGES SEYTHENEX

Le repas étant organisé par le GDS, une participation de 20 € à l'ordre du GDS des Savoie vous est demandée. Rapprochez-vous d'Alban SCAPPATICCI pour plus d'informations.

Responsable de stage : Alban SCAPPATICCI, conseiller ovin et caprin, GDS des Savoie

Intervenant : Vétérinaire de l'entreprise Antikor

**Public**: Eleveurs caprins installés ou en parcours d'installation

Pré-requis: Aucun

Besoins et matériel: être muni de bottes propres (des surbottes seront disponibles sur place)

Une attestation de fin de formation est adressée à chaque stagiaire à l'issue de la formation. Si vous êtes au réel, elle peut vous permettre de bénéficier d'un crédit d'impôt formation.





FORMATION ELEVAGE

Eleveur infirmier en caprin

Faverges-Seythenex

24 Janvier 2025

Contact
Audrey TREVISIOL
04 57 08 70 11
formation@smb.chambagri.fr

Dernière mise à jour : 17/12/2024

Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc 40 rue du Terraillet 73190 SAINT-BALDOPH 52 avenue des Iles 74994 ANNECY Cedex 9 www.services.casmb.fr







# BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce contrat doit être conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais. (Article L. 6353-3 du code du travail). Inscription au plus tard 1 semaine avant le démarrage

A retourner à la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, 40 rue du Terraillet 73190 St Baldoph, à l'attention d'Audrey TREVISIOL ou par mail : formation@smb.chambagri.fr

Je soussigné(e), (Nom, Prénom),								
Né(e) le//	À							
Adresse								
Code Postal	Commune							
Tél///	él////							
Mail								
Statut actuel (cocher la case correspondante) :								
☐ Chef d'exploitation	☐ Aide familial MSA	☐ Conjoint(e) collaborateur MSA						
☐ Cotisant(e) solidaire	□ Salarié(e) secteur agricole	□ Salarié(e) autre secteur						
□ Inscrit à Pôle Emploi et PPP agréé	☐ Porteur de projet (PPP agréé)	☐ Autre (merci de préciser) :						
A quel ordre doit-on établir la facture (GAEC, EARL,) ?								
Si vous souhaitez que vos coordonnées soient transmises pour covoiturage cocher cette case								
M'inscris à la formation intitulée : « Eleveur infirmier en caprin »								
Durée : 1 jour	•							
Date du stage : 24 Janvier 2025	Date du stage : 24 Janvier 2025 Lieu : Faverges-Seythenex							
Formation organisée par la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, 52 avenue des îles, 74994 ANNECY Cedex 9. Numéro de déclaration d'activité : 82740279874. Cette formation entre dans la catégorie des actions de perfectionnement prévues dans l'article L.6313-1 du code du travail. Les objectifs, contenus, méthodes, pré-requis, nom et qualité des intervenants, modalités d'évaluation et sanction de la formation sont communiqués dans le programme ci-joint. Les effectifs sont fonction de l'organisation pédagogique de la formation.								
Article 1 — Dispositions financières Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas ne sont pas compris dans le coût pédagogique et restent à la charge du participant. Tout stage commencé est dû en totalité. Une facture vous sera envoyée à la suite de la formation.								
• 0 € si je suis ayant-droit Vivéa (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide familial, cotisant solidaire actif) sous réserve que le contributeur soit à jour de ses cotisations MSA et qu'il dispose d'un crédit Vivéa suffisant. La formation sera facturée au tarif « autres publics » si Vivéa ne finance pas l'ayant-droit (contribution Vivéa non payée, seuil de financement dépassé, consentement non donné à Vivéa) ou si le stagiaire ne fournit pas la preuve de la régularité de sa situation (attestation MSA spécifique).								

196 € pour les autres publics

Prise en charge possible sous certaines conditions par votre OPCO sous réserve de demande préalable, du respect des délais liés aux financeurs et de l'acquittement de la facture.

Article 2 — Interruption du stage

En cas d'annulation ou de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, ou si le client est empêché de suivre la formation par suite de force majeure (Cf Article 1148 du Code civil), seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *prorata temporis* de la valeur prévue au contrat.

La Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais.

/

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 7 jours pour se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation à moins de 5 jours ouvrés du début de la formation, d'absence non justifiée le jour du démarrage du stage ou d'abandon en cours de stage pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la totalité des frais vous sera facturée.

#### Article 3 — Clauses particulières

Déplacements : Dans le cas de l'utilisation de son véhicule pendant la session, le stagiaire atteste avoir un permis de conduire en cours de validité et un véhicule assuré.

<u>Droit à l'image</u>: Sauf spécification contraire, le stagiaire autorise la Chambre d'agriculture à utiliser son image pour illustrer les actions de communication du groupe Chambre d'agriculture (*rayer cette mention en cas de refus*).

#### Article 4 — Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Commerce de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.

En signant ce bulletin, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de formation, des dispositions financières et tarifs ainsi que des conditions générales de vente des formations disponibles auprès du service Formation et sur le site internet de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc (<a href="https://extranet-savoie-mont-blanc.chambres-agriculture.fr/trouvez-votre-prochaine-formation/conditions-generales">https://extranet-savoie-mont-blanc.chambres-agriculture.fr/trouvez-votre-prochaine-formation/conditions-generales</a>).

		Pour toute question sur les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de han ou en difficulté d'apprentissage, contactez l'équipe formation au 04 57 08 70 11 ou à formation@smb.chambagri.fr					
Fait en double exemplaire, le :/		ıble exemplaire, le ://	A:				
		Signature	Pour le Président de la Chambre d'agriculture				

Savoie Mont-Blanc et par délégation Johanna MAMASIAN-ROY, Conseillère Formation

Hama

Un exemplaire de ce contrat est à retourner daté et signé par le stagiaire à l'organisme de formation.

Pensez à en garder une copie.

#### **VOS ATTENTES**

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire et de le renvoyer au responsable de la formation avant le début de celle-ci, afin de lui permettre de mieux vous connaître et de cerner vos attentes. Il fournira des informations utiles aux formateurs qui animeront le stage, leur permettant d'adapter la formation au plus près des besoins des participants.

Avant la formation, où situez-vous votre niveau de connaissance/compétence sur le sujet abordé? (Entourer votre réponse - 1 = aucune connaissance / 10 = connaissance totale et complète)									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Après la formation où souhaiteriez-vous vous situer ? (Entourer votre réponse - 1 = aucune connaissance / 10 = connaissance totale et complète)									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Réalisez-vous déjà des soins sur l'exploitation ? Si oui, lesquels ?									
Quelles difficultés techniques majeures rencontrez-vous dans votre métier d'éleveur vis-à-vis des diff									
rentes maladies, blessures ou du mal-être que peuvent avoir vos animaux ?									

Quel(s) point(s) particulier(s) souhaitez-vous aborder lors de cette formation?.....